

INTERNATIONAL

etranger.union@sonapresse.com

Bénin : retour de l'opposition dans la nouvelle législature

JMN
Libreville/Gabon

Après le parlement dit monocoloré de 2019, le Bénin dispose depuis hier d'une assemblée nationale pluraliste où l'opposition est représentée avec 28 élus sur 109. L'opposition s'est montrée incisive le premier jour, en revanche la majorité lui concède très peu de place dans le bureau élu hier. C'est l'élection du bureau qui a clôturé la cérémonie d'installation. Au final, un seul poste sur sept va à l'opposition. Le deuxième vice-président est un élu des démocrates. Le parti a tenu à marquer son grand retour, arrivée en procession avec fanfare et supporters. Dans l'hémicycle et avant même l'élection du bureau, les démocrates ont fait la première déclaration de la 9e législature que Nouréno Atchade nous résume dans un pamphlet contre Patrice Talon :

« Nous avons eu des prisonniers politiques comme Reckya Madougou condamnée à vingt ans. Nous pensons qu'il y a eu des blessures profondes. Nous pensons que M. Patrice Talon est à trois ans de la fin de son second et dernier mandat, il y a des choses qu'il faut nécessairement corriger. » Orden Alladatin, député du camp Talon, réagit : « C'est de la vitalité. Le peuple béninois a souhaité qu'il y ait un peu de piment par ici. Voilà, cela commence bien. C'est un contenu que nous connaissons, ce n'est pas nouveau. Si les questions évoquées sont pour l'intérêt du peuple béninois, nous allons y contribuer collectivement. C'est ce que je crois. » Les Béninois ont suivi la cérémonie à la télévision et l'ont largement commenté sur les réseaux sociaux, ils sont friands des débats parlementaires musclés. Ils seront servis, professe un analyste.



L'opposition a fait un retour remarqué dans l'hémicycle.

ANNONCES LÉGALES

LIQUIDATION JUDICIAIRE

(2ème Publication)

Par jugement en date du 30 Mars 2022, le Tribunal de Commerce de Libreville a prononcé conformément à l'Acte Uniforme OHADA portant Organisation des Procédures Collectives d'Apurement du Passif, la liquidation Judiciaire de la Société «COULEUR PLUS» BP : 24329 Libreville, et a désigné:

- En qualité de Syndic Judiciaire, Maitre BIYOGO BI-ANGUE Dominique Léa.
- En qualité de Juge Commissaire, Madame MBOYI France Anouchka.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances dans un délai de un (1) mois, à compter de la date de parution de la présente annonce, et ce, sous peine de forclusion, dans les formes et conditions édictées par l'article 78 de l'Acte Uniforme OHADA Portant Organisation des Procédures Collectives d'Apurement du Passif auprès de:

Maitre BIYOGO BI-ANGUE Dominique Léa, Administrateur Judiciaire-Syndic BP. 6457 Libreville, adresse e-mail:

etudemaitrebiyogo@gmail.com

- Bureau à Libreville: Angondjé-Marseille 2 (Entrée pavé) Tel. 074.75.69.46

Les créances de plus d'un Million de Francs CFA devront être certifiées sincères et véritables par le Commissaires aux comptes ou à défaut par un expert-comptable.

Les créanciers résidant à l'étranger devront désigner un représentant au Gabon et V faire élection de domicile.

Le Liquidateur Judiciaire

11292

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

11274 — Vd terrain Sablière 600M2 120M 1000M2 35M 500M2 25M2 Amissa TF. 077450018

professionnelle. Rémunération plus(+)commission.

Tel: 076 34 94 50

EMPLOI DEMANDE

11276 — D. Togolaise cherche emploi nounou ménagère logée. Tel: 076 33 26 53

EMPLOI OFFRE

11284 — Organisation non gouvernementale recrute trois (3) agents commerciaux de marketing avec expérience

11278 — J.F.Tog cherche emploi ménagère-nounou logée&nourrie. 062 11 79 51

AVIS

2023 Global Korea scholarship

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DE COREE OFFRE DES BOURSES POUR MASTER ET DOCTORAT

L'Ambassade de la République de Corée au Gabon est heureuse d'annoncer que le programme de bourses 2023 pour master et doctorat est conçu pour offrir des opportunités d'étudier dans les universités coréennes.

- Quota / Période
- Master / Doctorat : 3 personnes (3-4 ans)
- Qualifications
- Nationalité gabonaise
- Moins de 40 ans au 1er septembre 2023 (Né après le 1er septembre 1983)
- Être titulaires d'une maîtrise ou d'une licence
- Avoir une moyenne pondérée cumulative (GPA) supérieure à 80% ou être classée parmi les premiers 20% de la classe

- Soumission des documents
- Date limite : 15h00, 10 Mars 2023
- Lieu de soumission : Ambassade de Corée au Gabon (Sablière, 100m après le Beach Club)

* Tous les documents référents sont disponibles sur le Website * Veuillez soumettre 1 série de documents de candidature originaux (Pas besoin de 3 séries de photocopies)

* Les documents rédigés en français doivent être accompagnés d'une traduction en anglais, notariée par un notaire public

* Si vous êtes diplômé d'un pays autre que le Gabon, vous devez obtenir une confirmation consulaire de l'ambassade du pays concerné au Gabon sur le certificat de fin d'études et le relevé de notes

- Plus d'Informations
- Tel: 065 30 19 00 / E-mail : gabon-ambcoree@mofa.go.kr
- Website: <https://overseas.mofa.go.kr/ga-fr/index.do> 11266

AVIS

MARQUE MOOV AFRICA - GABON TELECOM

La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM convie son aimable clientèle ayant au moins deux (2) factures impayées au 31 Janvier 2023, au titre des prestations Fixe-Internet et Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 18 février 2023. Passé ce délai, La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM se réserve le droit de procéder à la résiliation de nos prestations.

Aussi, pour éviter tous déplacements, nous vous invitons à régler vos factures via Moov Money. Recharger votre compte dans le point de recharge agréé le plus proche de chez vous.

La marque MOOV AFRICA - Gabon Telecom remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. 11228

AVIS DE DÉCÈS



La Descendance de Feu WOLBERT ANGUILET Francis Séverin et de Feue TCHIBINDA Christiane Lucie, informent les parents, amis et connaissances du décès de leur fils, frère, oncle, père, et grand-père, WOLBERT NDAMA Éric Léandre, survenu le jeudi 10 février 2023.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement. 11261



Les familles des feus KALOBO, BONDO, LEKOGO, NDJILA et BILANKELE; Les familles Dr Richard Monax ANDZEMBE, Fidèle NTSISSI, Veuve NGABAGA; Les enfants, petits-enfants, sœurs, frères et neveux; Les clans Otari, Edjouga, Katsaga et Mpoumou, ont la douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances d'Assiami,

Onguia, Oss-Kama, Bongoville, Franceville, Moanda et Okondja, le décès de M. Charles NGABAGA, survenu le 18 Janvier à Libreville. Le transfert de la dépouille sur Bongoville est fixé au Mercredi 15 février. 11264



Les Clans NDINGUI & BADJEMA Les Clans DIBURSIMBU & GHASSINGA

Les Familles des Feus Alphonse MOUSSAVOU INENGA & SIMONE MOUSSAVOU née MBOUMBA MOUSSIALI ont le profond regret d'annoncer aux parents de Libreville, Port-Gentil, Mouila, Ndendé le décès survenu à l'hôpital d'Instruction des Armées d'Akanda le Vendredi 10 Février 2023 de leur petit-fils et fils Lily Bellarmin MOUSSAVOU MOUSSAVOU.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 11269



Les clans Boulolo et Ntchinsisi, Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Hélène MBOUMBA GOMES (KOUAVI) épouse ISSEMBE. Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Feu Joseph MAVOUNGOU, Les familles GNALI, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ont la profonde douleur de faire part

à leurs parents, amis et connaissances du Gabon du décès de leur fils, frère, père, grand-père et arrière-grand-père, Marcel Roger GNALI GOMES, survenu le 30 Janvier 2023 à Pointe-Noire dans sa quatre-vingt-treizième année.

Une messe, en sa mémoire, sera dite le samedi 18 Février 2023 en la paroisse de Notre Dame des Victoires de Plaine-Niger à Libreville à 10h, concurrentement à celle de ses obsèques à Diosso, République du Congo. 11272